

*des Princes, &c.* Septemb. 1738. 175

est avec tant de secret qu'il n'y a pas plus à y pénétrer, qu'en d'autres d'importance qu'on sçait être sur le tapis. Celle de la succession de *Bergue & de Juliers* est de ce nombre, puisqu'on parle d'envoyer des Troupes dans ces deux Duchés pour faire valoir les décisions qui se porteront à ce sujet, & qui seront telles qu'on peut se les représenter, si, comme le bruit s'en répand, l'on destine une Princesse Royale au Prince de Sultzbach. Peut-être un autre grand mariage sera-t-il suivi aussi de quelque événement qu'il n'est pas, pour ainsi parler, permis de prévoir; ce mariage qu'on dit assuré, est celui de Monseigneur le Dauphin avec l'Infante *Marie-Therese* d'Espagne, Princesse âgée de douze ans & trois mois, étant née le 11. Juin 1716. Le Comte de la Marc, nommé à l'Ambassade d'Espagne, y mettra la dernière main, si ce que l'on débite est certain; quoiqu'il en soit, ce Ministre se dispose à partir pour Madrid, & l'on sçait qu'il doit y exécuter une commission importante.

II. Il y a eu, & il y a encore des conférences de Ministres sur les affaires de Corse qui ont un peu changé de face, comme on le remarquera dans la suite: Celle touchant le renouvellement du Tarif avec les Hollandois, fait le sujet d'autres conférences avec Mr. Van Hoey, Envoyé des Etats Generaux. Ce Tarif qui fut conclu après le Traité d'Utrecht, a expiré le 12. Avril dernier. Il étoit beaucoup à l'avantage de la Hollande, parce qu'on ne pouvoit alors l'établir d'une autre manière pour l'influence que cette République avoit dans les affaires générales. Mais on ne pense point que le renouvellement se fera sur le même pied à présent, que le système de ces affaires n'est plus, à beaucoup près, le même, puisque le Roi a déjà commencé par défendre l'entrée des Draps de Hollande dans son Royaume.